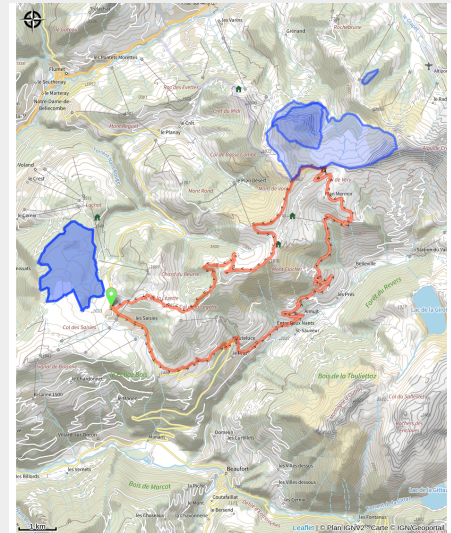


147_NOIR_12_le Col de Véry

Savoie



(0)



Infos pratiques

Pratique : VTT

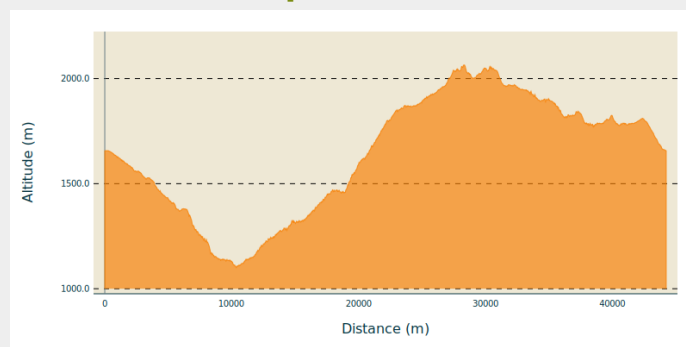
Longueur : 30.9 km

Dénivelé positif : 1909 m

Difficulté : Noir (très difficile)

Itinéraire

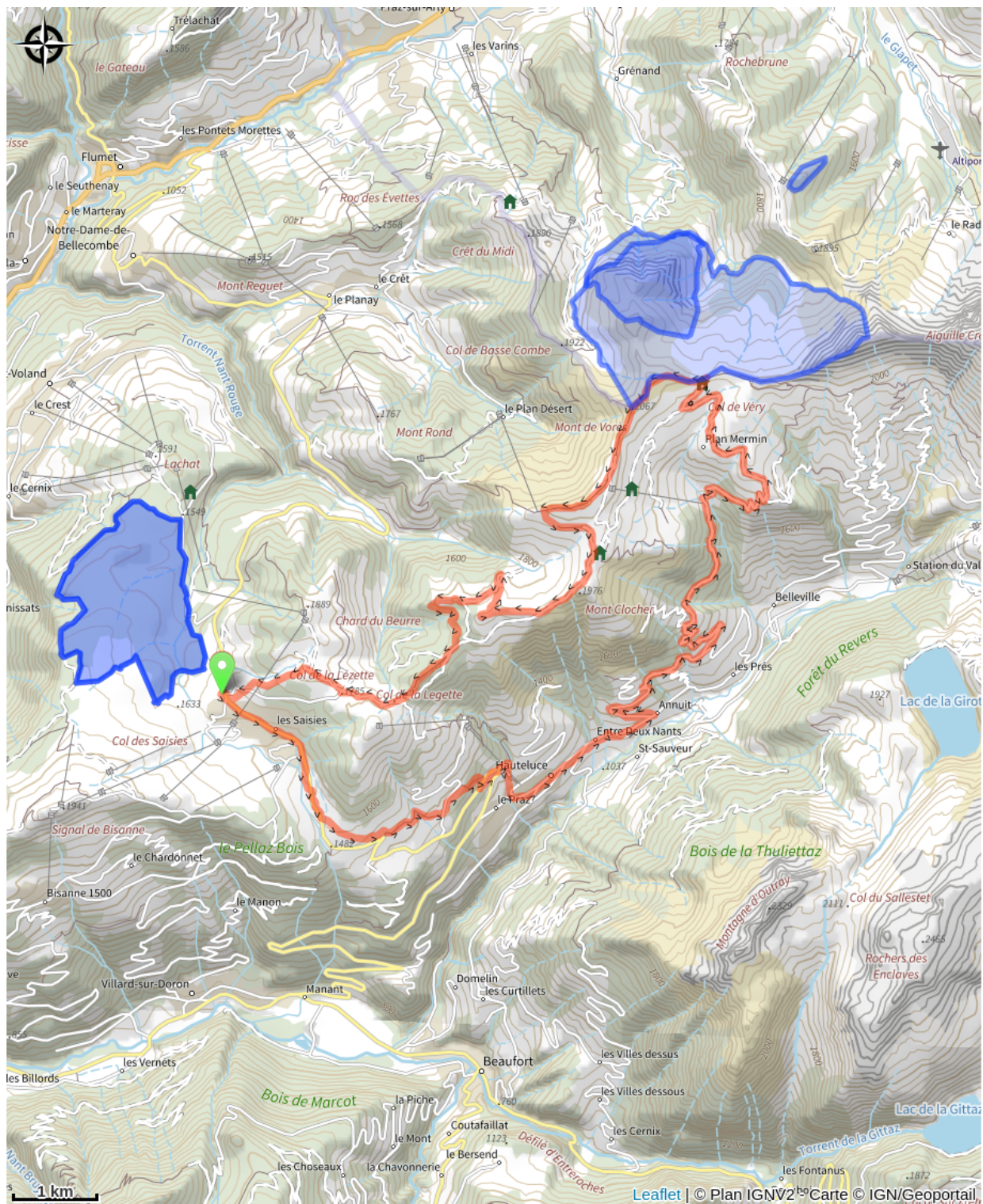
Profil altimétrique



Altitude min 1100 m Altitude max 2065 m

Parcours totalement accessible en gravel. Circuit très physique mais sans difficulté technique, principalement à découvert sur des piste d'alpages exposées sud, attention au coup de chaud. Première descente vers le village de Hauteluze avant une partie à plat sur route pour rejoindre Annuet. De là, longue montée sur piste d'alpage pour rejoindre le Col de Véry. Court portage pour atteindre le sommet du Mont de Vorès. Sentier en crête jusqu'à la Crête de Douce puis retour aux Saisies par la piste d'alpage en crête en passant par le Col de la Lézette.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de protection de biotopes (APPB) Plateau de Véry et du Sangle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie (DDT 74) : ddt-espacesproteges@haute-savoie.gouv.fr - 04 50 33 60 00

Il est interdit pour le vol libre de survoler la zone à une altitude inférieure à 300 mètres du sol